

Boulevard de la plaine, Wilde Thijnstraat18,,
Brussel 1080 Bruxelles.
BE 0898 261 372
I.P.I.: 500 457 - 505 726 - 506 967



Tél. : 02 644.58.34
Fax : 02 644.58.30
Mail : molenbeek@couet.be
Web : www.couet.be

Association des Copropriétaires
Résidence «BARYTON»
Chaussée de Wavre 1090
1160 Auderghem
BCE: 0541.881.689

Procès verbal : Assemblée Générale Extraordinaire

Par la présente, nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre copropriété qui se tiendra :

Le 14 novembre 2023 à 17h33

Tenue à la librairie UOPC – Av. Gustave Demey 14/16 à 1160 Auderghem

Prise de présence à partir de 17h03

1. Validité de l'assemblée générale

18 Copropriétaires sur 25 sont présents ou représentés.

7.578 quotités sur 10.000 sont présentes ou représentés.

Le double quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement statuer sur les points repris à l'ordre du jour.

2. Election du président et du secrétaire de l'assemblée générale - majorité absolue

À l'unanimité Monsieur DE CROMBRUGHE est nommé Président de séance.

À l'unanimité le Syndic est nommé Secrétaire de séance.

3. Nomination d'un nouveau syndic pour l'ACP Quattuor Baryton – majorité absolue

La mission du Syndic Couet & Associés s'arrêtera au 31/12/2023 conformément à la décision d'Assemblée Générale Ordinaire du 02 octobre 2023.

À la majorité requise l'assemblée générale le syndic élu est :

The Housing Expert situé Avenue Louise 203 - B.3 à 1050 Ixelles sous le numéro BCE 0778.974.336

La mission débutera le 01/01/2024.

Toutes les informations seront transmises au syndic reprenneur.

Une réunion de reprise sera organisée entre les syndics.

À l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, l'Assemblée Générale donne mandat au Président de séance(complexe) pour signer le contrat avec le nouveau syndic (The Housing Expert).

The Housing Expert

OUI : 6.140 Q

NON : 1.438(Q)

VAN BELLE Bernard, VERRAES – LEE, GEORGES Christian

Les autres syndics étaient :

A) Multisyn Par Monsieur Van Keer - BE 0603.999.697 - IPI 509 452 - Bergensesteenweg 94, 1651 Lot – **L'Assemblée Générale a rejeté la proposition à l'unanimité.**

B) Pôle Concept Monsieur Bousse et Monsieur Petronela - BE 0445.652.840 – IPI 511 837 - Avenue Paul Hymans 105/11, 1200 Bruxelles – **L'Assemblée a rejeté la proposition à**

81,02%

OUI : 1.438Q

NON : 6.140 Q

BALZA , BELLIN - HARDY , BIEBUYCK , BRODBECK - GUILMOT , D'HULST Virginie, DELIEGE Paul, DRIESSENS Frank, IMMO DEBECOU , IWEINS - DE CROMBRUGGHE , LEGOWSKI Mariuz, LONCHAY Philippe, PEIFFER - DAVID , PELTZER Daniel, VAN LIERDE Alexia, VANBERGEN Francis

- C) The Housing Concept Par Messieurs Van Niewenhove & Heylens – BE 0778.974.336 – IPI - Avenue Louise 203 - B.3, 1050 Bruxelles -
- D) The Keys Management Par Monsieur Thorp – BE 0537.802.939 – IPI 506.616 - 511.266 - 515.174 - The Glaverbel Building, Chau. de la Hulpe 166, 1170 Watermael-Boitsfort -
L'Assemblée Générale a rejeté la proposition à l'unanimité.

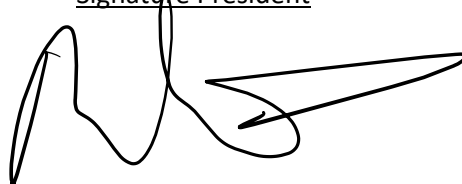
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le présent procès-verbal a été relu ; il est signé par le président, le secrétaire (Syndic), et les copropriétaires encore présents.

Signature Secrétaire



Signature Président



Signatures des copropriétaires encore présents

Le terme « à l'unanimité » qui figure de manière générique dans le procès-verbal reprend l'ensemble des copropriétaires présents ou représentés (mandats) lors de l'assemblée générale, il ne désigne pas la totalité des copropriétaires.

Sauf si décrit explicitement, toutes les décisions sont prises à l'unanimité des voix.